



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Apprentissage de la lecture

Question au Gouvernement n° 4224

Texte de la question

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

M. le président. La parole est à Mme Géraldine Bannier.

Mme Géraldine Bannier. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Alors qu'à l'Assemblée nationale vient d'être remis le prix des députés du livre politique, le Président de la République a annoncé, il y a quinze jours, que la lecture serait la grande cause nationale de la dernière année du quinquennat.

Je l'ai constaté ces dernières années : la lecture est mal maîtrisée par de nombreux Français. C'est un mal insidieux qu'il s'agit de contrer. Les élèves ont perdu, dans l'ensemble, en capacité de compréhension du vocabulaire, d'attention et de concentration. « Lequel, dans une classe de sixième, comprend aujourd'hui ce qu'est le "frêle esquif" d'une bulle d'Astérix ? », me faisait remarquer une maman il y a quelques jours. Assurément, le rythme du quotidien et les sollicitations diverses, permanentes et faciles de l'image ne facilitent guère une pratique qui demande à l'individu de prendre le temps de se poser, le temps du dialogue et des mots échangés.

Pourtant, la lecture est la première pierre des apprentissages sans laquelle rien ne se bâtit. Elle représente une possibilité d'ascension sociale trop souvent méconnue, sauf de ceux qui n'en ont nul besoin. Elle est aussi un remède remarquable au vieillissement cérébral et, par là, un vecteur essentiel de prévention pour la santé. Elle est enfin un miroir permettant de mieux se comprendre, de traverser les épreuves et de canaliser sa violence. Axel Kahn, dont on relira avec bonheur les ouvrages, la qualifiait de « fonction vitale ».

Les bénévoles de tout le pays qui œuvrent à la promotion de la lecture – écrivains, simples citoyens, enseignants, amoureux des livres, lecteurs de la presse – se félicitent avec moi de cette annonce du 17 juin à Villers-Cotterêts, ville qui accueillera la Cité internationale de la langue française.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous revenir sur l'annonce du Président de la République et éclairer la représentation nationale sur cette ambition remarquable pour la France et nos concitoyens ? « Il est bon de parler et meilleur de se taire », dit Jean de La Fontaine ; je vous laisse donc la parole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Madame Bannier, comme vous l'avez

indiqué, le Président de la République a récemment annoncé que la lecture serait consacrée grande cause nationale pour la dernière année du quinquennat. Ce sera également l'occasion, pour le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de porter loin et fort les nombreuses actions engagées par Jean-Michel Blanquer, notamment le dédoublement des classes de CP et de CE1, pour développer les compétences de lecture de nos élèves.

C'est un enjeu considérable, vous l'avez dit. Nous l'avons pris à bras-le-corps, en faisant de la lecture l'un des savoirs fondamentaux du premier degré ; en proposant régulièrement des ressources pour les enseignants ; en clarifiant les programmes ; en améliorant continuellement les évaluations en ce domaine – je pense par exemple aux tests de fluence, proposés aux élèves de sixième dès cette année, qui seront généralisés l'année prochaine ; en engageant un plan de formation continue, le plan français, dont tous les professeurs des écoles bénéficieront dans les six prochaines années.

Nous le savons, la lecture est la clé de voûte de tous les apprentissages ; elle est la plus belle porte d'entrée vers l'imaginaire. Nous n'avons donc cessé de la promouvoir dans le premier et le second degré. Avec la consécration de la lecture comme grande cause nationale, nous pourrions aller encore plus loin. Une série d'initiatives sera ainsi proposée prochainement aux professeurs des écoles, des collèges et des lycées, parmi lesquelles la généralisation du quart d'heure de lecture, l'implication accrue des familles dans l'apprentissage de la lecture, des actions visant à faire partager aux élèves le goût de la lecture, sans oublier le déploiement du pass culture, grâce auquel les élèves seront incités à s'acheter des livres.

Soyez donc assurée, madame la députée, que le Gouvernement est pleinement engagé pour que chaque élève acquière toutes les compétences et découvre la magie incomparable de la lecture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4224

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation prioritaire

Ministère attributaire : Éducation prioritaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 juillet 2021](#)